FEDER - Unité de recherche CURAPP-ESS

Porteur : Jean-Pierre LE BOURHIS
Soutien financier FEDER : 2 allocations post-doctorales de 20 382,06 €
Objectif du projet : Le projet SATORI porte sur la façon dont les savoirs toxicologiques sont utilisés publiquement en situation d'incertitude. Il s'agit d'expliquer la capacité régulatoire de ces savoirs en les replaçant dans leur contexte de production et de traduction normative. Le projet propose de comparer une série de cas où s'articulent connaissances et décisions de régulation à différents niveaux (local et national). Le but est d'éclairer l'usage public de ces savoirs par la comparaison des contextes et processus jouant sur leur intégration à une action publique, et ce dans différents domaines : prévention des pollutions de l'air intérieur : contrôle des micropolluants dans la qualité des eaux : contrôle des substances dangereuses. Le projet vise une meilleure compréhension des processus de mise en œuvre de l'expertise, offrant la base d'un possible retour d'expérience sur ces situations.

Porteur : Pierre-Yves BAUDOT
Soutien financier FEDER : 1 allocation post-doctorale de 40 764,12 €
Objectif du projet : Proclamé comme un droit fondamental par la Convention des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées de 2006, par la Charte des droits fondamentaux de l'Union Européenne en 2000 et par la loi du 11 février 2005, la participation politique des personnes handicapées est une question qui n'a fait l'objet d'aucune étude en France. L'enjeu est pourtant très important. 10 millions de personnes en France se déclarent concernées par la question du handicap. Les Maisons départementales des personnes handicapées ont reçu 4 millions de demandes en 2014. Les personnes handicapées constituent un électorat qui n'a jamais été étudié en tant que tel. Pour quelles raisons ? Le handicap peut-il constituer une variable explicative du comportement politique ? Au-delà de ces questions, cette recherche souhaite également montrer ce que le handicap permet d'apporter à notre compréhension des modalités de formation des opinions politiques et de structuration des mobilisations collectives. Le handicap n'est donc pas seulement un terrain d'études. Il peut aussi permettre de renouveler les explications relatives au rapport au vote de toutes les citoyennes et de tous les citoyens. Cette enquête peut aussi permettre d'identifier les principaux obstacles à l'effectivité du droit à la participation politique des personnes handicapées.